

<b>PROCES-VERBAL</b>	
Conseil municipal du 14/03/2019	
Secrétaire de séance : Chrystelle LASSERON	Date de rédaction : 15/03/2019

L'An deux mille dix-neuf, le jeudi 14 Mars, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 08/03/2019 s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil municipal, en séance publique sous la présidence de M. Bernard HILLIET, Maire.

**Présents** : M. Bernard HILLIET, Maire, M. Roland LE GUENNEC, Mme Marie-Eliane ROZO, M. Mamadou DANTE, Mme Marie-Thérèse LE GAC, M. Jean-Luc GAGNEROT, M. Serge BROSOLO, Mme Maryvonne CORRIGNAN, M. Roland ROZO, adjoints au Maire, M. Gilles VASSEUR, Madame Chrystelle LASSERON, conseillers municipaux délégués, M. Gabriel GODIN, Mme Christiane COURDJIAN-MOISSON, Mme Sylviane TESSIER, M. Olivier LE FLOCH, M. Stéphane ROUMY, Mme Annie AUDO, M. Dominique SELLIER, M. Guy LE BIHAN, Mme Sylvie BOSSARD, Mme Christine POUILLET, M. Gildas QUENDO, Mme Anne-Marie REDOU, Conseillers municipaux.

**Absents** : M. Jacques VERMILLARD, Mme Jeannette DREANO, M. Jean-Michel BELZ, M. Patrick LE ROUX, Mme Annick DELAUNAY, M. Jacques LEROY.

**Représentés** : M. Jacques VERMILLARD par Mme Christiane COURDJIAN, Mme Jeannette DREANO par Mme Marie-Thérèse LE GAC, M. Patrick LE ROUX par Mme Sylvie BOSSARD, M. Jacques LEROY par Mme Anne-Marie REDOU.

Secrétaire de séance : Mme Chrystelle LASSERON

Conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 27

## I - Finances - Comptes administratifs 2018 - Approbation

**Rapporteur** : Serge BROSOLO, adjoint aux finances et à la Vie Economique

### **Exposé :**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. LEGUENNEC, Premier adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018 du budget principal, dressé par M. HILLIET Bernard, Maire, Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle de la séance lors du vote, le Conseil municipal prend acte de la présentation des comptes administratifs lequel peut se résumer ainsi :

## Budget principal Commune

Section de fonctionnement	prévisions 2018	2018	Section de fonctionnement	prévisions 2018	2018
<b>Dépenses</b>	<b>14 115 025,43 €</b>	<b>12 991 491,44 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>14 115 025,43 €</b>	<b>13 902 836,78 €</b>
011 - Charges à caractère général	3 351 400,00 €	2 916 432,99 €	013 - Atténuation de charges	72 000,00 €	56 064,27 €
012 - Charges de personnel	5 184 000,00 €	4 886 181,83 €	70 - Produits des services	1 932 000,00 €	2 028 171,70 €
014 - Atténuation de produits	1 981 051,00 €	1 981 051,00 €	73 - Impôt et taxes	7 986 694,00 €	8 256 471,68 €
65 - Autres charges de gestion	1 734 252,76 €	1 617 957,72 €	74 - Dotations et participations	2 443 000,00 €	2 509 634,06 €
66 - Charges financières	136 288,43 €	22 515,90 €	75 - Autres produits de gestion courante	890 000,00 €	925 830,29 €
67 - Charges exceptionnelles	26 500,00 €	1 007,36 €	76 - Produits financiers	8,00 €	7,69 €
68 - Dotations aux provisions	490 000,00 €	437 372,36 €	77 - Produits exceptionnels	100 150,00 €	65 639,97 €
022 - Dépenses imprévues	114 000,00 €		78 - Reprises sur provisions		
042 - Opérations d'ordre (transferts)	1 097 533,24 €	1 128 971,98 €	042 - Opérations d'ordre	67 194,07 €	61 017,12 €
023 - Virement à la SI	- €				
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €		002 - Résultat de fonctionnement reporté	623 979,36 €	

Section d'investissement	prévisions 2018	2018	Section d'investissement	prévisions 2018	2018
<b>Dépenses</b>	<b>3 955 283,07 €</b>	<b>1 738 831,68 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>3 955 283,07 €</b>	<b>3 071 987,92 €</b>
16 - Remboursement des emprunts	357 900,00 €	272 320,83 €	16 - Emprunts	478 684,99 €	200 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	261 000,00 €	54 387,97 €	10 - Dotations	488 234,00 €	425 978,25 €
21 - Immobilisations corporelles	1 477 489,00 €	601 000,40 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	656 424,43 €	656 424,43 €
23 - Immobilisations en cours	1 791 700,00 €	480 105,36 €	13 - Subventions d'investissement	626 000,00 €	386 107,55 €
			23 - Immobilisations en cours	- €	4 505,71 €
040 - Opérations d'ordre (transferts)	67 194,07 €	61 017,12 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €
041 - Opérations patrimoniales	- €	270 000,00 €	040 - Opérations d'ordre (transferts)	1 097 533,24 €	1 128 971,98 €
001 - Solde d'exécution de la SI	- €		041 - Opérations patrimoniales	- €	270 000,00 €
			001 - Solde d'exécution de la SI	608 406,41 €	
<b>Total Général du Budget</b>	<b>18 070 308,50 €</b>	<b>14 730 323,12 €</b>		<b>18 070 308,50 €</b>	<b>16 971 824,70 €</b>

## Budget annexe Campings

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018		Recettes	Prévisions 2018	Réalisé 2018
002	Résultat fonctionnement reporté	1 980 €	1 980 €	70	Produits des services	561 400 €	557 805 €
011	Charges à caractère général	125 531 €	96 349 €	73	Produits des services	15 680 €	15 678 €
012	Charges de personnel	78 055 €	78 055 €	75	Autres produits de gestion courante	1 000 €	417 €
023	Atténuations de produits	15 680 €	15 678 €	77	Produits exceptionnels	- €	375 €
042	Opérations d'ordre (entre sections)	26 333 €	24 589 €				
65	Autres Charges de gestion courante	329 500 €	326 932 €				
67	Charges Exceptionnelles	1 000 €	168 €				
		<b>578 080 €</b>	<b>543 752 €</b>			<b>578 080 €</b>	<b>574 276 €</b>

## Budget annexe Aéroport

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018		Recettes	Prévisions 2018	Réalisé 2018
	Résultat fonctionnement reporté	49 017 €	49 017 €	70	Produits des services	62 000 €	69 454 €
	Charges à caractère général	32 130 €	30 427 €	74	Dotations	- €	248 €
	Charges de personnel	39 000 €	34 016 €	75	Autres produits de gestion courante	264 175 €	265 046 €
	Virement à la section d'investissement	179 592 €	- €				
	Opérations d'ordre (entre sections)	25 336 €	25 336 €				
	Autres Charges de gestion courante	500 €	- €				
	Charges Exceptionnelles	600 €	- €				
		<b>326 175,47 €</b>	<b>138 797,43 €</b>			<b>326 175,47 €</b>	<b>334 749,65 €</b>

## Budget annexe Cinéma

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018		Recettes	Prévisions 2018	Réalisé 2018
002	Résultat fonctionnement reporté	21 302 €	21 302,85 €	042	Opérations d'ordre (entre sections)	1 110,00 €	1 110,00 €
011	Charges à caractère général	187 875 €	183 656 €	70	Produits des services	242 200 €	226 591 €
012	Charges de personnel	75 000 €	73 139 €	74	Dotations	15 840 €	15 920 €
023	Opérations d'ordre (entre sections)	23 015 €	23 015 €	75	Autres produits de gestion courante	43 000 €	43 000 €
042	Charges Financières	4 957 €	4 957 €	77	Produits exceptionnels	10 000 €	1 064 €
65	Résultat fonctionnement reporté	21 302 €	21 302 €	042	Opérations d'ordre (entre sections)	1 110 €	1 110 €
67	Charges à caractère général	187 875 €	183 656 €	70	Produits des services	242 200 €	226 591 €
		<b>312 150 €</b>	<b>306 072 €</b>			<b>312 150 €</b>	<b>287 685 €</b>

## Budget annexe Parking des Iles

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018	Recettes		Prévisions 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	288 200,00 €	273 825,54 €	002	Résultat fonctionnement reporté	28 804,75 €	28 804,75 €
012	Charges de personnel	140 000,00 €	131 455,73 €	70	Produits des services	10 000,00 €	11 020,00 €
023	Virement à la section Investissement	96 782,00 €	- €	73	Impôts et taxes	610 000,00 €	653 871,30 €
042	Opérations d'ordre (entre sections)	1 914,00 €	1 914,00 €	75	Autres produits de gestion courante	81 920,25 €	0,27 €
65	Autres charges de gestion courante	203 829,00 €	189 629,00 €				
		<b>730 725,00 €</b>	<b>596 824,27 €</b>			<b>730 725,00 €</b>	<b>693 696,32 €</b>

## Budget annexe Port de Pêche - Criée

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018	Recettes		Prévisions 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	8 092 953,67 €	6 701 245,39 €	013	Atténuations de charges	800,00 €	2 164,25 €
012	Charges de personnel	405 000,00 €	371 828,18 €	70	Vente de prestations	8 548 250,00 €	6 961 064,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €		75	Autres produits de gestion courante	494 684,00 €	295 940,61 €
042	Opérations d'ordre (entre sections)	194 760,00 €	194 698,14 €	042	Opérations d'ordre (entre sections)	24 666,00 €	24 663,29 €
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00 €	1 688,21 €	77	Produits Exceptionnels	1 300,00 €	283,18 €
66	Charges financières	23 165,73 €	23 165,73 €				
67	Charges exceptionnelles	6 900,00 €	4 000,00 €				
		<b>8 729 979,40 €</b>	<b>7 296 625,65 €</b>			<b>9 069 700,00 €</b>	<b>7 284 115,33 €</b>

## Budget annexe Mouillage

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018	Recettes		Prévisions 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	33 991,63 €	10 180,78 €	70	Produits des services	34 000,00 €	30 433,02 €
012	Charges de personnel	15 000,00 €	15 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €	0,57 €
042	Opérations d'ordre (entre sections)	7 085,00 €	7 081,71 €	042	Opérations d'ordre (entre sections)	2 130,00 €	2 129,21 €
		<b>56 076,63 €</b>	<b>32 262,49 €</b>			<b>36 130,00 €</b>	<b>32 562,80 €</b>

## Budget annexe Zone Activités Economiques

Dépenses		Prévisions 2018	Réalisé 2018	Recettes		Prévisions 2018	Réalisé 2018
002	Résultat fonctionnement reporté	298 111,47 €	298 111,47 €	042	Opérations d'ordre (entre sections)	328 391,86 €	- €
042	Opérations d'ordre (entre sections)	656 783,72 €	36 337,51 €	70	Produits des services	239 053,15 €	31 628,42 €
				75	Autres produits de gestion courante	89 338,71 €	170 437,75 €
		<b>954 895,19 €</b>	<b>334 448,98 €</b>			<b>656 783,72 €</b>	<b>302 066,17 €</b>

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDES

Budget principal et budgets annexes	Recettes Fonctionnement	Dépenses de Fonctionnement	Solde exploitation
Commune (budget principal)	13 902 836 €	12 991 491 €	911 345 €
Campings	574 276 €	541 773 €	32 504 €
Cinéma	287 685 €	284 769 €	2915 €
Port de pêche	7 284 115 €	7 296 625 €	-12 510 €
Parking des Iles	664 891 €	596 824 €	68 067 €
Aérodrome	334 749 €	89 780 €	244 969 €
Mouillages	32 563 €	32 263 €	300 €
Zone artisanale	302 066 €	36 337 €	265 528 €
<b>Total</b>	<b>23 383 181 €</b>	<b>21 869 862 €</b>	<b>1 513 320 €</b>

*Monsieur BROSOLO expose les différents éléments constitutifs des comptes administratifs 2018.*

*Madame REDOU indique qu'elle aurait souhaité que la vente à l'euro symbolique du Foyer laïque soit inscrite comptablement. Elle sollicite, par ailleurs, un certain nombre de précisions : A quoi correspondent les 8 € de produits financiers au budget principal ainsi que la somme de 181 000 € au budget annexe parking des Iles ? Elle s'étonne, enfin, que le parking des Iles présente un excédent bien inférieur aux résultats des premières années d'exploitation.*

*Monsieur BROSOLO indique, tout d'abord, que la comptabilité publique impose une inscription du bâtiment du Foyer Laïque en fonction de sa valeur patrimoniale, soit 270 000 €. La comptabilité publique ne permet pas non plus de placer de l'argent. Aussi, la somme modique de 8 € correspond à une recette à la suite de dépôts sur les comptes du Trésor public. S'agissant du budget annexe du Parking des Iles, les 181 000 € correspondent à la prestation de navettes des transports Maury. Le budget annexe présente un résultat d'exploitation très satisfaisant mais qui n'apparaît pas dans la comptabilité en résultat car une grande partie des excédents est reversée au budget principal ou a été réaffectée à des dépenses d'investissement. Cette année, le parking des Iles a fait son meilleur résultat d'exploitation depuis sa création.*

*Madame BOSSARD demande des précisions sur les 15 000 € de charge de personnel au budget annexe des mouillages.*

*Monsieur ROZO répond que la gestion des mouillages nécessite l'affectation d'un agent à mi-temps pour la maintenance et la gestion technique. Il fait observer qu'une comptabilité plus précise imputerait également les charges liées à la gestion comptable et administrative.*

*Madame REDOU demande pourquoi la subvention récemment demandée pour le Port de Pêche dans le cadre de la DETR n'est pas affichée.*

*Monsieur ROZO répond que le dossier de subvention vient juste d'être déposé auprès de la Préfecture pour des travaux qui seront réalisés en 2019. Il précise que des subventions de l'Europe et de la Région viennent d'être obtenues pour le financement d'un atelier Ekijmé et le développement de la vente de poissons vivants. Elles permettront notamment le recrutement d'un agent pour une durée de 3 ans.*

*Madame REDOU souhaiterait connaître le nombre de nouveaux arrivants réglant des impôts locaux, suggérant qu'il soit un indicateur de dynamisme de la Commune.*

*Monsieur BROSOLO indique qu'il ne dispose pas de ce chiffre mais l'information sera communiquée.*

*Monsieur BOUATTOURA, Trésorier principal, précise qu'il peut être calculé à partir du rôle des nouvelles constructions établies en fin d'année.*

*Madame BOSSARD souhaiterait connaître l'état du projet de seconde façade du cinéma.*

*Monsieur Le Maire répond que la réussite de ce projet implique que l'ensemble de la façade de l'immeuble où se situe le Cinéma soit re-traité. Des négociations avec la copropriété seront nécessaires.*

**Approuvé à l'unanimité, moins cinq abstentions.**

## II - Finances – Comptes de gestion 2018 du Trésorier – Approbation

**Rapporteur** : Serge BROSOLO, adjoint aux finances et à la Vie Economique

### **Exposé** :

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titre de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé au Conseil municipal :

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur BOUATTOURA présente un certain nombre d'indicateurs permettant une comparaison des résultats de la Commune.

Il rappelle que la Commune compte 5061 habitants et une population DGF de 10 470 habitants (prise en compte des résidences secondaires).

	Commune du Littoral -10 000 hab	Commune du littoral - 20 000 hab	Ville de QUIBERON
Produits réels de fonctionnement/hab	1151	1197	1123
Charges réelles de fonctionnement/hab	960	997	896
Investissement/hab	289	256	164
Encours de dette	1038		324
Fonds de roulement (nbre de jours de charges réelles : trésorerie)	120		192
Ratio de rigidité (dépenses obligatoires/produits de fonctionnement)	Jusqu'à 47%, taux correct		43.36
Ratio d'endettement (dette/recettes de fonctionnement) :	0.87	0.94	3.7 mois
Capacité de désendettement ; encours de dette/CAF brute	Taux très bon > 3 ans ; correct jusqu'à 5/6 ans. La moyenne est de 6.2 années		1.5 an
Taux d'autofinancement courant	< 0.97, moyenne 0.86		0.82

L'ensemble des ratios sont satisfaisants.

Monsieur BROSOLO fait observer que le ratio encours de dette n'est pas très significatif car la Ville provisionne les intérêts de l'emprunt structuré. Si elle devait rembourser les IRA, le ratio passerait à 5.6 années.

S'agissant de la fiscalité, M. BOUATTOURA indique que la Ville comptait, en 2017, 3 457 foyers fiscaux. 50.9% ne sont pas imposables (moyenne 54.4%). La taxe d'habitation est perçue auprès de 8 092 foyers en 2018 (7 800 en 2017). 64.2% sont des résidences secondaires (Morbihan 17.9%).

Les bases locatives sont élevées à Quiberon TH 4 383 € (1 641 € dans le Morbihan), TFB 3 203 € (1 285 € dans le Morbihan), TFNB 18 € (24 € sur le Morbihan).

*La recette/hab est plus élevée à Quiberon que la moyenne départementale : TH 316 € (218 € dans le Morbihan), TFB, 369 € (286 € dans le Morbihan) et TFNB 3 € (12 € dans le Morbihan).*

*Les taux d'imposition sont nettement inférieurs aux taux moyens : TH 7.21 (13.22), TFB 11.49 (22.24), TFNB 15 (50.95).*

*Monsieur BROSOLO souligne qu'il serait facile pour la Ville d'obtenir des recettes supplémentaires en augmentant les taux d'imposition mais que ce n'est pas le choix de la Municipalité.*

**Adopté à l'unanimité moins deux abstentions.**

### III - Finances – Débat d'Orientations Budgétaires

**Rapporteur** : Serge BROSOLO, adjoint aux finances et à la Vie Economique

**Exposé :**

En vertu de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

*Monsieur BROSOLO présente les données budgétaires rétrospectives et prospectives.*

*Madame REDOU observe que le programme pluri annuel fait penser à un programme électoral. Elle s'étonne que la Municipalité n'ait pas arrêté sa projection à 3 ans sans chiffrer précisément.*

*Monsieur Le Maire réplique que beaucoup des projets présentés font consensus. Il précise que la présentation du plan pluri annuel chiffré correspond à une obligation réglementaire désormais.*

*Madame REDOU se déclare favorable à certaines actions comme le soutien aux actions culturelles et au lien social. Elle demande si la construction de logements sociaux peut permettre à elle seule d'attirer des jeunes ménages et comment la Municipalité compte maîtriser le coût du foncier, faire diminuer le pourcentage de résidences secondaires et conjurer le phénomène de gérontocroissance ?*

*Monsieur Le Maire répond que la construction de logements aidés est un levier important. A terme, 200 logements aidés pourront être construits à la fois de l'accession et de la location. Le mécanisme des Orientations d'Aménagement et de Programmation, mis en place, en partie par la précédente Municipalité dans le cadre du PLU, est efficace pour ce faire. Ces périmètres permettent de définir un programme excluant ainsi la construction de résidences secondaires. Il a permis, par exemple, de faire aboutir le projet de logements multi sites qui prévoit la construction de 46 logements aidés.*

*Madame REDOU estime que la résidence seniors va augmenter la moyenne d'âge sur le territoire. Elle attirera des personnes riches venant de l'extérieur.*

*Monsieur Le Maire désapprouve cette appréciation.*

*Madame REDOU demande quelles sont les actions menées pour lutter contre le désert médical que connaît la Presqu'île de Quiberon ?*

*Madame LE GAC explique que des démarches ont été entreprises qui commencent à porter leurs fruits. Un médecin s'installe à mi-temps à parti du 1<sup>er</sup> avril. Un autre mi-temps pourrait prochainement arriver.*

*Monsieur Le Maire ajoute qu'une cardiologue s'est installée sur la Commune, d'abord à la Maison de santé à mi-temps puis à l'extérieur de la Maison de santé car les locaux ne permettaient pas de l'accueillir à temps plein. Il souligne que ce qui compte c'est qu'elle soit implantée sur le territoire. Par ailleurs, un ophtalmologiste s'installera en mai alors que chacun connaît la difficulté à obtenir des rendez-vous dans un délai raisonnable. Par ailleurs, l'un des médecins accueille des stagiaires, favorisant ainsi potentiellement certaines installations. Les choses avancent alors que beaucoup de villes sont confrontées à une situation très tendue. Enfin, une organisation se met en place actuellement associant les professionnels de santé de la Presqu'île, de Plouharnel et des îles pour assurer une meilleure mutualisation.*

*Madame LE GAC fait également mention de la maison médicale de garde pendant les vacances de Pâques et celles de mai.*

*Madame REDOU évoque l'analyse récente d'un géographe pour lequel la marque Quiberon ne serait pas vraiment lisible à l'extérieur.*

*Monsieur Le Maire fait observer que la Communauté de Communes et l'Office intercommunal du Tourisme ont repris le nom de Quiberon dans leur appellation ce qui illustre l'attractivité du nom de la Ville. Il concède que le monde change et qu'il faut constamment s'adapter. En ce sens, des travaux structurants d'embellissement ont été faits, y compris par la précédente Municipalité, des animations sont mises en place. Il annonce que, prochainement, la Communauté de communes et l'Office intercommunal du Tourisme lanceront une campagne de communication importante dans laquelle la marque Quiberon sera mise en valeur.*

*Madame REDOU soulève la question du transport qui est un frein important au développement des flux touristiques et à l'emploi.*

*Monsieur Le Maire acquiesce sur l'importance stratégique de la liaison Auray/quiberon. Il rappelle que le transport ne relève pas légalement de la compétence de la Ville mais qu'il a exercé une pression forte sur les différents acteurs pour qu'enfin une étude cofinancée par l'Etat, la Région et la Communauté de communes soit lancée. Elle démarrera en septembre alors qu'on l'attend depuis 40 ans.*

*Madame REDOU fait état d'une information selon laquelle le nombre d'A/R du tir bouchon diminuerait.*

*Monsieur Le Maire indique qu'il n'en est pas informé.*

*Madame REDOU s'étonne de la planification de nouveaux Hôtels de ville à Quiberon et Saint Pierre Quiberon alors que l'on parle de fusion entre les deux communes.*

*Monsieur Le Maire répond que si la ville de Saint Pierre Quiberon émet le souhait d'une fusion, il serait ravi d'y répondre favorablement. S'agissant du projet de Quiberon, il rappelle l'extrême vétusté du bâtiment actuel.*

**Le Conseil municipal prend acte du déroulement du débat des orientations budgétaires.**

## IV - Finances - Durée d'amortissement – Approbation

**Rapporteur** : Serge BROSOLO, adjoint aux finances et à la Vie Economique

### **Exposé :**

Les instructions budgétaires M14, précisent les obligations en matière d'amortissement et permettent aux collectivités d'en fixer librement les durées, tout en respectant les limites fixées pour chaque catégorie d'immobilisation.

Les conditions actuelles d'amortissement ont été fixées par délibération en date du 25 mars 1997.

Afin de prendre en considération l'évolution des instructions budgétaires et comptables, il est proposé une nouvelle délibération regroupant les modalités d'amortissement pour l'ensemble des budgets de la Ville.

Afin d'assurer l'amortissement de tous les biens que la collectivité est susceptible d'acquérir, il est proposé de modifier la durée d'amortissement autorisée par les instructions M14 et les durées proposées selon les modalités ci-dessous :

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Préconisée</b>
<b>202</b>	Frais de réalisation des documents d'urbanisme et de numérisation du cadastre	2
<b>2031</b>	Frais d'études	2
<b>2032</b>	Frais de recherche et de développement	2
<b>2033</b>	Frais d'insertion	2
<b>20411</b>	Etat - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>20412</b>	Régions - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>20413</b>	Départements - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>20414*</b>	Communes - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>20415*</b>	Groupements de collectivités - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>204161</b>	Caisses des écoles - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>204162</b>	CCAS - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>204163</b>	SPA - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>204164</b>	SPIC - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5

<b>20417</b>	Autres établissements publics locaux - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	5
<b>20418</b>	Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics	5
<b>2042</b>	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5
<b>20441</b>	Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5
<b>20442</b>	Personnes de droit privé - Subventions d'équipement en nature	5
<b>205</b>	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
<b>2087</b>	Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5
<b>2088</b>	Autres immobilisations incorporelles	1
<b>2114</b>	Terrains de gisement	50
<b>2121</b>	Plantations d'arbres et d'arbustes	15
<b>2128</b>	Autres agencements et aménagements de terrains	15
<b>21311</b>	Constructions - Hôtel de ville	10
<b>21312</b>	Constructions - Bâtiments scolaires	10
<b>21316</b>	Constructions - Equipements du cimetière	10
<b>21318</b>	Constructions - Autres bâtiments publics	10
<b>2132</b>	Immeubles de rapport	10
<b>2135</b>	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
<b>2138</b>	Autres constructions	10
<b>2141</b>	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	10
<b>2142</b>	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10
<b>2145</b>	Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15
<b>2148</b>	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	1
<b>2151</b>	Réseaux de voirie	20
<b>2152</b>	Installations de voirie	20
<b>21531</b>	Réseaux d'adduction d'eau	20
<b>21533</b>	Réseaux câblés	20
<b>21534</b>	Réseaux d'électrification	20
<b>21538</b>	Autres réseaux	20
<b>21561</b>	Matériel roulant - Incendie et défense civile	8
<b>21568</b>	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	8

<b>21571</b>	Matériel roulant - Voirie	6
<b>21578</b>	Autre matériel et outillage de voirie	6
<b>2158</b>	Autres installations, matériel et outillage techniques	6
<b>217*</b>	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	1
<b>2181</b>	Installations générales, agencements et aménagements divers	15
<b>2182</b>	Matériel de transport	4
<b>2183</b>	Matériel de bureau et matériel informatique	2
<b>2184</b>	Mobilier	10
<b>2185</b>	Cheptel	10
<b>2188</b>	Autres immobilisations corporelles	15
<b>22*</b>	Immobilisations reçues en affectation	1

**Adopté à l'unanimité.**

## V - Aménagement rue de Port Haliguen – Groupement de commandes – Désignation de membres

**Rapporteur** : M. Gabriel GODIN, conseiller municipal

**Exposé :**

Dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales, il a été identifié l'insuffisance des réseaux d'eaux pluviales sur le bassin versant de Port Haliguen notamment pour des pluies de temps de retour deux ans.

Parallèlement, la communauté de communes AQTA, dans le cadre de son plan pluriannuel envisage de réaliser les travaux suivants :

- Renforcement et rénovation du réseau gravitaire d'assainissement de la rue de Port Haliguen et du réseau du Val Fleuri ;
- Création d'une conduite de refoulement dans la rue de Port Haliguen afin de soulager la conduite de la rue du Roch Priol.

Un groupement de commandes avec AQTA a été mise en place afin que la Maitrise d'œuvre soit unique, et que les consultations d'entreprises se déroulent simultanément. Le maître d'œuvre retenu pour les études est le cabinet ARTELIA de PLOEMEUR.

La part communale suivant estimation du maître d'œuvre : 564 000 € TTC.

Ces travaux sont planifiés en deux phases en 2019 et 2020.

Il est demandé au Conseil municipal de désigner M. LE GUENNEC et M. BOUTOILLE membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande.

**Adopté à l'unanimité**

La Secrétaire de Séance :  
Chrystelle LASSERON

 Le Maire,  
Bernard HILLIET

Destinataires : Membres du Conseil municipal	Pour information : services municipaux
----------------------------------------------	----------------------------------------